

# ELECTIONS EUROPEENNES

Les prochaines élections européennes auront lieu **le 9 juin 2024**. Nous vous rappelons que les dates limites pour les inscriptions sont :

- le 1<sup>er</sup> mai 2024 inclus pour les [inscriptions en ligne](https://www.service-public.fr/) sur : <https://www.service-public.fr/>
- le 3 mai 2024 inclus pour les inscriptions par courrier en mairie



MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre  
situation électorale sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr/)

### Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



#### Rendez-vous dans votre mairie muni :

- d'un justificatif d'identité
- d'un justificatif de domicile  
de moins de 3 mois



#### Par courrier :

en adressant à la mairie  
de votre commune  
le formulaire agréé  
disponible sur les sites  
[interieur.gouv.fr](https://interieur.gouv.fr/)  
ou [service-public.fr](https://www.service-public.fr/)



#### Par Internet :

en vous rendant sur  
[service-public.fr](https://www.service-public.fr/)

Vous êtes de **nationalité française**  
**ou ressortissant d'un État membre**  
**de l'Union Européenne ?**  
votez aux prochaines élections en France

Accédez directement  
aux démarches



ou sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr/)



Votre mairie peut répondre à vos demandes  
concernant les démarches électorales